REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DU RHONE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2016/2584

Lyon 3e - Rectificatif à la délibération n° 2015/1634 du 23 novembre 2015 approuvant la cession du tènement communal 117 à 125 rue Baraban et d'un terrain sis 257 rue Paul Bert au profit de la SARL Baraban Patrimoine – EI 03026 – EI 03321

Direction Centrale de l'Immobilier

Rapporteur: Mme GAY Nicole

SEANCE DU 14 NOVEMBRE 2016

COMPTE RENDU AFFICHE LE: 16 NOVEMBRE 2016

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 4 NOVEMBRE 2016

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 16 NOVEMBRE 2016

DELIBERATION AFFICHEE LE: 23 NOVEMBRE 2016

 $\underline{\textbf{PRESIDENT}}: M. \ COLLOMB \ G\'{e}rard$

SECRETAIRE ELU: Mme HAJRI Mina

PRESENTS: M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LE FAOU (pouvoir à M. GRABER), Mme FRIH (pouvoir à M. CUCHERAT), M. FENECH (pouvoir à Mme de LAVERNEE), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT)

ABSENTS NON EXCUSES: M. BRAILLARD

2016/2584 - LYON 3E - RECTIFICATIF A LA DELIBERATION N° 2015/1634 DU 23 NOVEMBRE 2015 APPROUVANT LA CESSION DU TENEMENT COMMUNAL 117 A 125 RUE BARABAN ET D'UN TERRAIN SIS 257 RUE PAUL BERT AU PROFIT DE LA SARL BARABAN PATRIMOINE – EI 03026 – EI 03321 (DIRECTION CENTRALE DE L'IMMOBILIER)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 25 octobre 2016 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

La délibération n° 2015/1634 du 23 novembre 2015 approuvant la cession au profit de la SARL Baraban Patrimoine du tènement immobilier situé 117 à 125 rue Baraban et d'un terrain sis 257 rue Paul Bert comporte une erreur matérielle qu'il convient de rectifier, le déclassement du domaine public des parcelles cadastrées DS 57, DS 115, et DS 118 annoncé dans l'exposé de la délibération n'ayant pas été repris dans le délibéré.

Aussi, il est rajouté que le Conseil municipal prononce le déclassement du tènement communal (terrain + bâtiments) 117 et 119 rue Baraban cadastré DS 57 et DS 115, ainsi que du terrain situé 257 rue Paul Bert cadastré DS 118.

L'ensemble des autres dispositions concernant cette cession demeure inchangé.

Vu l'arrêté de désaffection du 11 septembre 2015 ;

Vu la délibération n° 2015/1634 du 23 novembre 2015 ;

M. le Maire du 3^e arrondissement ayant été sollicité par courrier en date du 19°octobre 2016 ;

Vu l'avis du Conseil du 3^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission Immobilier, Bâtiments ;

DELIBERE

- 1- Le rectificatif de l'erreur matérielle intervenue dans la délibération n° 2015/1634 du 23 novembre 2015 mentionné ci-dessus est approuvé.
- 2- Le Conseil municipal prononce le déclassement du domaine public communal du tènement communal (terrain + bâtiments) 117 et 119 rue Baraban cadastré DS 57 et DS 115, ainsi que du terrain situé 257 rue Paul Bert cadastré DS 118.
- 3- M. le Maire est autorisé à signer tout acte afférent à cette opération pour en permettre la réalisation.

(Et ont signé les membres présents) Pour extrait conforme, Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nicole GAY